

Lundi 19 janvier 2026

Demande de carte d'accès aux hippodromes pour la presse

Années 2026 - 2027

Le lien de demande des cartes d'accès aux hippodromes pour les médias pour les années 2026/2027 est actif sur le site de la Fédération Nationale des Courses Hippiques.

Les cartes d'accès délivrées seront valables pour une durée de **deux ans**.

Pour accéder au formulaire, veuillez cliquer [ICI](#).

IMPORTANT :

Les cartes délivrées en 2025 sont valables deux ans et restent ainsi valides pour l'année 2026. Pour les porteurs d'une carte 2025, il n'est donc pas nécessaire faire une demande pour 2026.

Les journalistes qui ne sont plus en activité peuvent envoyer une demande d'obtention d'une carte d'accès sur les hippodromes, en accompagnant leur demande d'une photo d'identité et de leur dernière carte de presse (différente de la carte hippodrome), à l'adresse email suivante : servicecartes@france-galop.com